

## MODALITÉS DE RENTRÉE

### ANNÉE 2024-2025

#### COLLÈGES - LYCÉE

Chers parents,

Vous êtes les premiers éducateurs de vos enfants mais vous avez besoin du concours des institutions scolaires. C'est pourquoi, dans notre établissement catholique, une démarche éducative réussie repose sur la collaboration confiante de l'équipe éducative, des familles et des élèves. Cette collaboration, au travers d'attitudes et de discours communs, sera le gage d'un accompagnement réussi.

Afin de vous aider à préparer sereinement la prochaine année scolaire, nous vous communiquons quelques informations pratiques concernant l'organisation de la rentrée. Merci encore pour la confiance que vous nous accordez.

### **I. PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

**Moncade Jeanne d'Arc** est un groupe scolaire catholique sous contrat d'association avec l'État, habilité à recevoir les élèves boursiers nationaux. Il dispense les enseignements du collège et du lycée d'enseignement général (spécialités Mathématiques, Physique-Chimie, SVT, SES, HGGSP, HLP, NSI, LLCE Anglais).

Les cours et études surveillées **débutent à 08h20 et se terminent à 16h55 (collège) ou 17h50 (lycée), à 12h20 le mercredi** (certaines options et l'UNSS se déroulent le mercredi après-midi).

### **II. RESTAURATION**

Les repas sont confiés à une société de restauration, *Mille et un repas*. Ils comportent un large choix : un hors-d'œuvre à volonté, un plat du jour, viandes ou poissons accompagnés de féculents ou légumes à volonté, un laitage et un dessert.

Les élèves souffrant d'intolérance alimentaire et relevant d'un PAI ont donc la possibilité de manger à la restauration scolaire.

### **III. BOURSES**

#### ➤ **Bourses nationales**

Tout parent d'élève peut obtenir une bourse dans des conditions analogues à celles de l'enseignement public.

**Pour les élèves du collège** (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>), les demandes de Bourses du Collège (**renouvelables chaque année**) se font courant septembre. Les dossiers seront envoyés sur école directe début septembre et disponibles au secrétariat des élèves.

**Pour les élèves du lycée** et les futurs élèves de seconde (actuellement en 3<sup>ème</sup>), les dossiers de demandes de bourses nationales seront envoyés sur école directe début septembre et disponibles au secrétariat des élèves. Les dossiers seront à déposer entre début septembre et les vacances de la Toussaint. **ATTENTION !! Les élèves lycéens qui étaient boursiers en 2023/2024 devront aussi déposer un nouveau dossier de bourse. Pas de reconduction !**

**N.B.** : les bourses, versées au trimestre directement à l'établissement, seront intégrées à votre compte client, et leurs montants seront déduits de votre facture.

#### ➤ **Bourses départementales d'aide à la restauration scolaire :**

Les dossiers sont gérés par le Conseil départemental des Pyrénées-Atlantiques. Tous les élèves demi-pensionnaires et internes peuvent retirer un dossier auprès du secrétariat des élèves de l'établissement dans le

courant du mois de septembre, pour l'année en cours. Son montant est directement versé à la fin du 2<sup>ème</sup> trimestre aux familles.

#### **IV. ASSURANCE SCOLAIRE**

Tous les élèves sont assurés par l'établissement pour l'individuelle accident (dommages corporels dont votre enfant pourrait être victime, partout, à l'école, pendant les activités scolaires et extrascolaires). Une attestation sera disponible sur le compte « Parents » d'Ecole Directe.

#### **V. MANUELS SCOLAIRES ET FOURNITURES**

Les manuels scolaires, mis à disposition par l'établissement Moncade Jeanne d'Arc, sont à la charge des familles (montant forfaitaire de location compris dans les frais fixe de la scolarité – voir convention financière). Ils sont fournis aux élèves lors de la rentrée scolaire et restitués en fin d'année. Tout manuel détérioré ou égaré sera refacturé. La distribution se fera :

- **Le lundi 26 août 2024 de 09h00 à 18h30**
- **Le mardi 27 août 2024 de 09h00 à 18h30**

Merci de vous présenter à l'accueil de l'établissement (rue Moncade) avec un(e) sac/poche et un chèque de caution de 100 € (non encaissé) par enfant pour ceux qui ne l'auraient pas fourni avec le dossier d'inscription.

Vous trouverez la liste des fournitures scolaires en pièce jointe que nous avons constituée avec tout le discernement nécessaire pour éviter une charge financière supplémentaire.

#### **VI. COMMUNICATION**

Le site internet ECOLE DIRECTE (<http://www.ecoledirecte.com>) vous permet de consulter les informations mises en ligne par l'établissement de votre enfant concernant la scolarité (notes, emploi du temps, cahier de textes et de correspondance), la vie scolaire (absences, retards, sanctions), la comptabilité. Chaque responsable légal détenteur de l'autorité parentale et chaque collégien et lycéen disposent d'un accès personnel à la plateforme en ligne ECOLE DIRECTE. Deux types d'espaces distincts co-existent et n'offrent pas les mêmes accès : l'un pour les familles et l'autre pour les élèves, plus restreint. Pour les nouveaux inscrits, les identifiants de connexion sont remis lors de la première rentrée et restent inchangés tout au long de leur scolarisation dans le groupe scolaire. La plateforme de l'établissement ne sera réactivée que le lundi 2 septembre 2024 après la rentrée de tous nos élèves en classe.

#### **VII. TRANSPORTS SCOLAIRES**

Notre établissement est desservi par un réseau de transport dense et multimodal. La gare routière se situe en face de l'entrée du collège place du Foirail, la gare SNCF à 15 minutes à pied (1,1 km). Afin de trouver la bonne ligne de bus et ses horaires, voici un lien utile à votre disposition :

<https://transports.nouvelle-aquitaine.fr/transports-scolaires/horaires-et-itinerares>

#### **VIII. INTERNAT**

Nos futurs internes doivent avoir en leur possession, dès le jour de l'installation : 1 parure de lit en 90x190 (draps, housse de traversin, couette ou couverture) ; 1 protège-matelas (alèse) en 90x190 ; 2 cadenas à combinaisons chiffrées (uniquement pour le collège) ; 1 nécessaire de toilette complet (produits, serviettes, gants) ; 1 tenue de nuit ; 1 sac à linge sale. Pour des raisons de sécurité, l'étiquetage des sacs et des valises est une obligation et fortement recommandé pour toutes les affaires personnelles afin de limiter les pertes. Vous retrouverez les règles de vie sur notre site (<http://www.moncade.fr>) ou dans votre espace ECOLE DIRECTE (Documents).

## IX. PÉDAGOGIE

### Règlement intérieur

Comme chaque année, le règlement intérieur a fait l'objet d'une évaluation et d'une mise à jour. Vous le retrouverez sur notre site internet ou sur le lien ci-dessous :

<http://moncade.fr/infos-pratiques/>

**Il est impératif que vous en ayez pris connaissance car il constitue le pilier de notre contrat de responsabilité au service de notre projet éducatif.**



### Attestation de Sécurité Routière 5<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>



Cette attestation revêt une grande importance et doit être conservée avec le plus grand soin (celle de 3<sup>ème</sup> est exigée pour passer les épreuves du permis !). C'est la raison pour laquelle l'examen devra être préparé avec la plus grande rigueur.



### PIX

Le ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports généralise Pix à partir de la 5<sup>ème</sup>, avec une certification des compétences numériques obligatoire pour les élèves de 3<sup>ème</sup> au collège et de Terminale au lycée. Tout au long de l'année, les élèves construisent leur profil Pix à partir duquel leur sera généré le test de certification qu'ils passeront au sein de l'établissement.

### Passeport Educfi

En classe 4<sup>ème</sup>, il permet sensibiliser les élèves à la compréhension des principes d'établissement d'un budget, aux notions de compte bancaire, d'épargne, de taux d'intérêt, de crédit et de moyens de paiement. Il leur permet de développer des comportements plus responsables en matière de services financiers.

### Stage en entreprise

Le **stage de 3<sup>ème</sup>** est l'occasion de découvrir le monde du travail, partager le quotidien de professionnels et bénéficier d'une expérience concrète. Il est aussi l'occasion pour les élèves de gagner en autonomie, de prendre confiance dans un nouvel environnement et de permettre, éventuellement, de confirmer un projet d'orientation. Il se déroule du **14 au 18 octobre 2024**.

Le **stage de 2<sup>de</sup>** permet de poursuivre son travail d'orientation. Il est l'occasion d'un oral évalué par des professionnels et des enseignants pour permettre l'acquisition de compétences utiles lors de l'épreuve de Terminale, le Grand Oral. Il se déroule du **16 au 27 juin 2025** (*sous réserve du calendrier des examens*).

### Journée/séjour de cohésion

Parce que l'entrée en 6<sup>ème</sup> et en 2<sup>de</sup> constitue des passages importants dans une scolarité, nous proposons aux élèves de ces deux niveaux une journée de cohésion pour les premiers, un séjour de cohésion pour les seconds dans les premiers jours de la rentrée. Ils passeront des moments entre pairs hors de l'établissement sous le signe du partage et de la convivialité.

### Voyages scolaires

Parce que « rester, c'est exister et voyager, c'est vivre » (G. Nadaud), l'établissement a fait le choix d'un voyage scolaire sur les niveaux de Sixième, Quatrième et au lycée. L'objectif est d'apporter du sens aux apprentissages mais également de renforcer l'expérience sociale des enfants car il est fait de découvertes et de rencontres. Afin de respecter l'obligation de scolarisation, une proposition est faite aux élèves dans l'incapacité d'y participer au sein de l'établissement.

## X. RENTÉE DES CLASSES

### Le mercredi 28 août 2024

- Pour les élèves internes de la Sixième à la Terminale

À partir de 18h00 : accueil et installation des élèves et pot de bienvenue à l'attention des parents puis soirée conviviale

### Le jeudi 29 août 2024

- Pour le niveau Sixième

10h00-10h30 : mot d'accueil du chef d'établissement et présentation de l'équipe pédagogique en salle d'étude

10h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

12h15-13h55 : déjeuner (repas offert aux élèves externes qui le désirent)

13h55-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Seconde

13h45-14h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Première

14h15-14h30 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

14h30-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Terminale

14h45-15h00 : mot d'accueil du chef d'établissement dans la cour du lycée

15h00-16h55 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

**Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du vendredi 30 août à 08h20.**

### Le vendredi 30 août 2024

- Pour le niveau Cinquième

08h30-09h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Quatrième

09h00-09h30 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

09h30-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

- Pour le niveau Troisième

09h30-10h00 : mot d'accueil du chef d'établissement en salle d'étude

10h00-12h15 : prise en charge des élèves par les professeurs principaux

**Les horaires habituels seront applicables (selon les emplois du temps de chaque classe) à partir du vendredi 30 août à 13h55.**

## **XI. CALENDRIER SCOLAIRE 2024-2025 (Zone A)**

	COLLÈGE		LYCÉE
	6 <sup>ème</sup>	5 <sup>ème</sup> , 4 <sup>ème</sup> 3 <sup>ème</sup>	
Rentrée des élèves	Jeudi 29 août 2024	Vendredi 30 août 2024	Jeudi 29 août 2024
Toussaint	du vendredi 19 octobre au lundi 4 novembre 2024		
Noël	du jeudi 19 décembre 2024 au lundi 6 janvier 2025		
Hiver	du vendredi 21 février au lundi 10 mars 2025		
Printemps	du vendredi 18 avril au lundi 5 mai 2025		
Été	en fonction des futures dates officielles d'examens		

**Le départ en vacances a lieu après la classe, la reprise des cours le matin des jours indiqués, à 8h20.**

### **JOURS FÉRIES, PONTS, JOURNÉE PÉDAGOGIQUE**

- Armistice de la Grande Guerre : le lundi 11 novembre 2024 - Reprise des cours le mardi 12 novembre 2024 à 8h20
- Journée des communautés de l'Enseignement catholique : vendredi 20 décembre 2024 \*
- Armistice 1945 : le jeudi 8 mai 2025 + le vendredi 9 mai 2025 (rattrapé le vendredi 30 août 2024) - Reprise des cours le lundi 12 mai 2025 à 8h20
- Ascension : le jeudi 29 mai et le vendredi 30 mai 2025 - Reprise des cours le lundi 2 juin 2025 à 8h20
- Lundi de Pentecôte : le lundi 9 juin 2025 - Reprise des cours le mardi 10 juin 2025 à 8h20

\* un crédit équivalent à une journée de cours par trimestre est accordé aux établissements pour la coordination, la concertation et le travail en équipe (pratique entérinée par la [décision 150 du Nouveau Contrat pour l'école, BO n° 25 du 23 juin 1994](#))

### **XII. TEMPS FORTS**

Des projets pédagogiques et des temps forts rythment notre année scolaire et constitue l'identité de notre Institution. Ils permettent également à nos élèves de vivre pleinement leur scolarité en participant à des événements communs :

- Journée européenne des Langues (jeudi 26 septembre 2024)
- Uniform Day (vendredi 11 octobre 2024)
- Dictée ELA (lundi 14 octobre 2024)
- Cross solidaire de la 6<sup>ème</sup> à la 4<sup>ème</sup> (vendredi 18 octobre 2024)
- Journée contre le harcèlement scolaire (jeudi 7 novembre 2024)
- Après-midi de Noël (jeudi 19 décembre 2024)
- Carnaval (vendredi 21 février 2025)
- Pâques (jeudi 17 et vendredi 18 avril 2025)
- Bal de promotion pour les élèves de Terminale (vendredi 6 juin 2025)
- Gala de fin d'année des collégiens (mardi 24 juin 2025) *(sous réserve du calendrier des examens)*

# **Bonnes vacances à toutes et à tous !**